



Compte rendu du workshop

Biodéchets / Gaspillage alimentaire

L'atelier thématique concernant les biodéchets et le gaspillage alimentaire a eu lieu vendredi, le 8 janvier 2016 dans les locaux de l'Administration de l'environnement. Cette occasion a réuni une trentaine d'acteurs nationaux concernés par la gestion des déchets afin d'aborder et de discuter certaines problématiques relatives aux biodéchets et au gaspillage alimentaire. Ainsi, quatre sujets ont été sélectionnés sur la base de leur pertinence pour les acteurs concernés. Plus particulièrement, le gaspillage alimentaire, les installations, la collecte séparée et les plastiques biodégradables ont été discutés sur base de questions lors de deux sessions parallèles.

Gaspillage alimentaire

Quels sont les éléments qui incitent au gaspillage alimentaire? Comment stimuler le sens des responsabilités des acteurs?

Quels sont les outils de prévention et les actions, et quels sont leurs niveaux d'efficacité?

Faudra-t-il fixer des taux de prévention à atteindre (obligation de résultats) ou faudra-t-il prévoir des mesures concrètes qui aboutissent à une telle prévention (obligation de moyens)?

Pour les éléments qui incitent au gaspillage alimentaire, certaines stratégies de commercialisation ont été évoquées tels que les gros volumes ainsi que le « 1 produit acheté = 1 produit gratuit ». En outre, des critères de qualité élevés forcent les commerçants à jeter les aliments une fois que leur date limite d'utilisation optimale (DLUO) a expiré même si ces aliments sont encore comestibles. Ce phénomène est renforcé par des considérations d'hygiène et de responsabilité. Or, le fait de dépasser la DLUO n'a pas d'effet sur la santé contrairement à la date limite de consommation (DLC). La DLUO joue plutôt sur la saveur, la teneur nutritive et la texture du produit. Souvent, la date limite d'utilisation optimale et la date limite de consommation sont sujettes à interprétation. Il serait donc nécessaire d'informer les consommateurs sur la différence entre les termes employés. Par ailleurs, il a été relevé que la liste sur laquelle se base le contrôle de l'Organisme pour la sécurité et la qualité de la chaîne alimentaire (OSQCA) devra être nuancée afin de permettre une meilleure prise en compte de cette différence. Au lieu de la DLUO, une possibilité serait d'indiquer la date de production ou la date à laquelle l'emballage a été ouvert.

Un autre élément jugé important concernait la nécessité d'informer les consommateurs sur les bonnes pratiques en matière de conservation et de stockage des aliments. Ainsi, la température et l'endroit de stockage sont dits primordiaux. Dans ce contexte, il faut prendre conscience que les produits biologiques ainsi que certains produits régionaux et saisonniers contiennent moins d'additifs et, de ce fait, se conservent généralement moins longtemps. Il a également été évoqué que la plupart des entreprises du secteur de l'HORESCA ont déjà instauré des systèmes d'optimisation afin de réduire l'élimination des denrées alimentaires.

Au sujet du gaspillage alimentaire, les participants étaient unanimes à reconnaître que des campagnes d'information et de sensibilisation des consommateurs seront nécessaires. Dans ce sens, il est important de leur faire comprendre la problématique du gaspillage alimentaire.

Il fut évoqué que dans la gastronomie, la qualité d'un restaurant est généralement liée non seulement à la quantité, mais également à la taille des portions et au grand choix de menus. Il s'agit donc d'un problème de mentalité aussi bien de la part des consommateurs que des restaurateurs. Une solution serait de servir des plats avec possibilité de repasse.

Il a été mentionné à plusieurs reprises que le gaspillage alimentaire présente un problème de société. Cette problématique résulte non seulement de l'ignorance des citoyens à ce sujet, mais également du mode de vie actuel. A titre d'exemple, il fut cité que la plupart des citoyens ne savent plus comment cuisiner avec des restes d'aliments.

Différents domaines dans lesquels le gaspillage alimentaire est fort marqué ont été repérés. Ce sont entre autres les cantines d'écoles où la prédéfinition de portions souvent trop grandes pour les enfants pose problème. Au niveau des abattoirs se pose le problème de la découpe étant donné que, le plus souvent, des pièces de viandes nobles sont demandées au détriment d'autres parties consommables des carcasses animales. Il existe toutefois d'autres méthodes de préparation de repas telle que la cuisson à basse température qui permet à la fois de transformer des aliments de faible qualité et de garantir des plats de qualité. Dans ce sens, il faudra faire connaître aux professionnels et aux particuliers les nouvelles techniques de conservation et de préparation des aliments.

Lors de la planification et de la construction de cuisines professionnelles, il n'y a souvent pas d'endroit prévu pour les poubelles, ni d'emplacement spécifique pour la bio-poubelle. Autrement dit, le stockage des déchets s'avère difficile. Dans ce contexte, il serait envisageable de prévoir une collaboration avec l'OAI pour sensibiliser les architectes à la prise en compte de la problématique des déchets lors de la planification de nouvelles cuisines.

Le débat tournait aussi autour de la loi qui prévoit la collecte séparée des différentes fractions de déchets. Le plus souvent, les citoyens ne savent même pas qu'une bio-poubelle existe. Dans ce sens, il serait opportun de mettre à disposition des citoyens la bio-poubelle lors de l'inscription à la commune.

Le compostage a également fait l'objet des discussions. Le compostage individuel est examiné d'un œil critique parce que les citoyens ont peu de connaissances sur la manière de composter correctement.

Sur la question des moyens de prévention, les participants préféreraient une obligation de moyens. Il s'agit de démontrer et de mettre en œuvre des mesures concrètes qui permettent la prévention.

Installations

Comment utiliser de façon optimale la capacité des installations de traitement des biodéchets? Comment optimiser le potentiel d'utilisation des biodéchets?

Est-ce qu'il serait pertinent d'assurer la coordination des installations de traitement des biodéchets au niveau national?

Existe-t-il un besoin en nouvelles installations de traitement (p.ex. copeaux de bois, marc)? La production d'énergies renouvelables à partir de déchets de bois consistera-t-il une option?

Les biodéchets en tant que déchets destinés à la valorisation sont soumis aux règles du libre marché, ce qui entraîne une situation de concurrence entre les acteurs et conduit à des importations et exportations de ceux-ci en quantités non négligeables. Vu le potentiel en matière de biodéchets, il importe de valoriser les quantités produites au niveau national. Dans ce contexte se pose la question de la marge de capacité disponible dans les différentes installations de valorisation des biodéchets. Les participants regrettent que ces capacités ainsi que les catégories de déchets acceptées ne soient pas répertoriées au niveau national. Une question connexe soulevait l'aptitude des installations nationales à gérer à l'avenir les quantités supplémentaires de biodéchets à collecter séparément. De la part du secteur du biogaz, il a été noté qu'il se trouve dans une situation difficile. En effet, les acteurs de ce domaine aimeraient être impliqués dès le moment de la soumission pour la collecte.

Une coordination des installations serait envisageable afin d'éviter de transporter les biodéchets à travers tout le pays. Par ailleurs, certaines fractions de biodéchets sont plus aptes à être traitées en cofermentation que d'autres, tels que les tontes de gazon. Lorsque les déchets de cuisine et de cantine sont collectés ensemble avec les tontes de gazon, leur traitement se complique et le prix de traitement augmente.

Un autre sujet qui a été évoqué était celui de la plus-value que peuvent représenter les biodéchets. En effet, il importe non seulement de traiter les biodéchets mais également de veiller à la valeur du produit final qui en résulte. Les biodéchets constituent ainsi des ressources pour produire du biogaz et du digestat. Il fut remarqué que l'utilisation du digestat pourrait être optimisée et ce sous respect de certains critères de qualité.

En matière de compostage, il a été constaté que, même s'il nécessite plus de temps que la biométhanisation, ce traitement permettrait un output de meilleure qualité qui pourrait être utilisé comme matériau d'amélioration du sol. Il fut d'autant plus soulevé que le prix du compost est soumis à concurrence. Les participants font remarquer

qu'une sensibilisation des citoyens sera nécessaire afin de pouvoir commercialiser le compost. Il n'existe pas de critères de qualité communs. Tandis que les uns distribuent le compost gratuitement, d'autres le vendent à faible prix. Il s'agit donc d'une question de disponibilité du marché si on veut commercialiser le compost à un prix convenable.

Une autre problématique qui se pose est celle de l'extension des zones de protection des eaux. Cette extension aura des conséquences restrictives en matière de l'épandage de fertilisants organiques. D'un point de vue légal, afin de pouvoir composter des déchets de cuisine, des contraintes législatives en matière de sous-produits animaux sont à respecter et une étape d'hygiénisation doit faire partie intégrante du processus.

Il fut aussi remarqué que la qualité de la collecte est liée à la structure des taxes. Par ailleurs, certaines communes préfèrent ne pas offrir différents récipients à raison de leur rentabilité économique.

Il existe d'autres méthodes et techniques permettant de valoriser certaines fractions de biodéchets. En ce qui concerne les copeaux de bois, la problématique de la classification déchet-produit se pose. Dans ce sens, il faudra définir des conditions et des normes de qualité avant de pouvoir les commercialiser en tant que produit. A cet égard se pose également la question si un tel marché existe au Luxembourg et s'il existe des installations compatibles pouvant valoriser ces copeaux de bois. Quant à la Ville de Differdange, elle met en œuvre des méthodes alternatives en valorisant les déchets verts et d'arbustes sur place, soit comme murs anti-bruit, soit comme hôtels pour insectes.

Collecte séparée

Vu le potentiel de ressources dans les déchets ménagers, comment renforcer leur collecte séparée?

Comment inciter les citoyens et les professionnels à recourir à la bio-poubelle?
Comment surmonter les obstacles à l'adoption?

Comment optimiser l'utilisation de la bio-poubelle?

Le premier sujet évoqué lors du workshop sur la collecte séparée était celui de la propreté des poubelles et par conséquent des camions de lavage. En effet, la Ville de Luxembourg propose un camion de lavage pour bio-poubelles. Ce camion est obligatoire pour les restaurateurs et facultatif pour les ménages privés. Il reste à noter que ce service ne serait possible qu'à des endroits de forte densité. Les aspects négatifs tels que les odeurs et le fait d'attirer des ravageurs ne devraient pas constituer des arguments qui iront à l'encontre de l'utilisation d'une bio-poubelle, considérant que les déchets organiques sont également présents dans la poubelle grise.

Le problème qui peut se poser avec l'utilisation des sacs plastiques dans les récipients de collecte des biodéchets fut aussi évoqué faute d'informations sur les alternatives. Généralement, une feuille de papier journal posée à l'intérieur de la poubelle suffira pour éviter que des résidus se déposent. A propos des sacs biodégradables, il fut évoqué qu'il sera difficile de les traiter dans les installations de biométhanisation.

Il fut remarqué que les questions posées lors du workshop sur la collecte séparée dépendent du stade dans lequel la commune se trouve en matière de collecte séparée de biodéchets. Tandis que certaines communes, entre autres celles du SIGRE, viennent seulement de proposer la bio-poubelle, d'autres, telles que celles appartenant au syndicat Minett-Kompost, en profitent déjà depuis de nombreuses années.

Il fut clairement démontré que le raccordement à la bio-poubelle est une question de volonté et de motivation. La communication sera un élément essentiel pour le renforcement de la collecte séparée et le recours à la bio-poubelle. Dans ce contexte, l'outil informatique discuté lors de sessions antérieures a été mis en évidence. Dans une première phase, il s'agira de répondre au mieux aux besoins des citoyens pour pouvoir affiner par après. Dans les deux cas, il sera important de conseiller et de soutenir les citoyens. A cet égard, il faudra procéder à la promotion de la bio-poubelle selon des méthodes analogues à celles utilisées dans le commerce. Il s'agira d'atteindre la masse critique, d'informer le citoyen sur les raisons et l'objectif visés par la collecte séparée ainsi que les chiffres y relatifs.

Il faut promouvoir le recours à la bio-poubelle, cerner son bénéfice et donner aux citoyens la possibilité de s'informer plus en détail sur le cheminement et la valorisation du déchet. En d'autres termes, une communication positive sera nécessaire. Dans ce contexte, il faut aussi jouer sur les notions de déchets et de ressources. En effet, certains déchets constituent des ressources s'ils sont collectés séparément. La réutilisation de ces ressources est un objectif à prévoir pour l'avenir. Or, jusqu'à présent, des informations objectives manquent. Dans ce contexte, il a été proposé de profiter de l'envergure de la présence de la SuperDrecksKëscht au niveau national et plus particulièrement au niveau des communes. Une suggestion similaire parlait de l'information des citoyens lors de l'achat de produits (« Konsum-Rückkonsum »).

Une dernière problématique évoquée a été le manque d'informations de certains responsables politiques locaux. Dans ce contexte, l'Etat devra exercer une plus grande pression sur les communes afin que ces dernières se conforment à la loi. Une possibilité serait de présenter une carte du Luxembourg qui mettrait en évidence la situation des communes.

Plastiques biodégradables

L'utilisation de sacs plastiques biodégradables pose-t-elle un problème au niveau des installations? Quel est le degré d'impuretés des biodéchets collectés?

Les plastiques biodégradables constituent-ils une alternative? Dans quelle mesure, les plastiques biodégradables peuvent-ils être traités dans les installations?

Existe-t-il un besoin de définir des normes de qualité?

La problématique de l'utilisation des plastiques biodégradables a été discutée lors de ce workshop.

D'abord fut abordé le sujet de la collecte porte à porte des déchets organiques. En effet, l'utilisation de sacs en bioplastique ne serait une alternative que si le prix et la solidité du matériel deviendront compétitifs, actuellement mis à disposition par quelques communes, par rapport aux sacs PE. Les sacs en bioplastiques sont plutôt utilisés pour garantir une certaine propreté des poubelles. Dans cette optique fut encore discuté le fait qu'un certain nombre de communes ne disposent pas encore de collecte séparée des biodéchets. Il a été avancé que dans ces communes, soit les gens font leur propre compostage dans leur jardin (s'il y en a un), soit ils se débarrassent des déchets organiques au moyen de la poubelle grise ce qui contribue notamment à une énorme perte de potentiel.

Selon l'avis de certains participants, actuellement l'instauration d'une collecte séparée des bioplastiques au niveau régional ou communal ne semble pas opportune. D'abord parce que les gens connaissent déjà des difficultés au niveau du tri pour le sac PMC de la Valorlux. Même si ces derniers sont omniprésents dans les ménages, des tas de matières non visées par la collecte de la Valorlux s'y retrouvent toujours. De plus, des bouteilles PET sont toujours remises aux centres de recyclage au lieu de finir dans les sacs bleus. Or, ce dernier souci se laisserait résoudre à long terme par des actions de communication collective.

Sachant que le mélange des matières plastiques comme le PET avec le PLA rend le PET inutilisable lors du recyclage, il faudrait prévoir une communication renforcée sur la distinction de ces deux matières plastiques et donc de leur tri correct. Pour ce, il faudrait cependant prévoir un étiquetage facilement reconnaissable, qui se distingue de celui des matières plastiques en PE.

De toute façon, la fabrication de matières plastiques en PLA est économiquement et énergétiquement plus exigeante que celle des matières plastiques en PE. Cette problématique se pose, par exemple, lors de grands festivals où sont générées de grandes quantités de déchets plastiques. Ainsi, on pourrait imaginer une utilisation alternative des matières PLA en tant que vaisselle réutilisable ou dans le cadre du « Spullweenchen ». Toutefois, du fait que la plupart des matières en PLA ne supportent pas de hautes températures, cette alternative ne se prête pas pour ces dernières.

Ce n'est qu'en théorie que les plastiques biodégradables ont un bilan carbone neutre. En effet, il faudrait également prendre en compte les facteurs émetteurs de CO₂ tels que les engrais ou l'énergie nécessaire à la transformation du matériau. Encore faudrait-il noter que le terme « biodégradable » n'implique pas forcément la biodégradabilité à 100%. Ceci est dû notamment à différents additifs permettant de produire toutes sortes d'emballages ou de matières.

Les opérateurs des stations d'épuration, des installations de compostage et des centres de recyclage sont confrontés au quotidien à de grandes quantités de matières plastiques. La majeure partie des matières plastiques sont retirées avant passage au processus de valorisation. Cependant, des résidus de plastiques subsistent dans les boues d'épuration se retrouvent en fin de chaîne sur les champs et donc dans notre environnement. Cette problématique ne se résout pas par un usage plus accentué de matières bioplastiques. Au niveau des installations de compostage, les matières plastiques nécessitent plus de temps pour se décomposer que les biodéchets mais il est techniquement possible de les composter dans l'installation du Minett-Kompost. Dans les installations techniques, ces plastiques causent d'autant plus des problèmes opérationnels du fait de leur accumulation.

En ce qui concerne la pollution maritime, les plastiques jouent un rôle crucial. Selon les discussions menées, le Luxembourg, de par sa situation géographique, n'est cependant pas concerné directement par la matière. Or, le temps de dégradation dans l'eau de certains plastiques biodégradables ne se distingue guère de celui des plastiques ordinaires. Par conséquent, les deux types de plastiques contribuent à parts égales à la pollution de l'environnement et des eaux. Toutefois, il existe déjà des matières plastiques qui se dégradent dans le milieu maritime.

Liste de présence

Becker Marc	SIGI
Charbonnier Pascal	Lamesch
Christophory Patrick	SIDOR
Clement Jerry	Minett-Kompost
Dengler Simone	Administration de l'environnement
Flammang Sandra	Administration de l'environnement
Goergen Stephanie	Administration de l'environnement
Guetti Carlo	SuperDrecksKëscht
Gröll Klaus	Minett-Kompost
Haag Frank	vdl
Hansen Katja	EPEA Internationale Umweltforschung GmbH
Harles Aloyse	vdl
Hatto Remy	SIDEC
Jakobs Arny	SuperDrecksKëscht
Less Serge	Administration de l'environnement
Muller Jeannette	Chambre des Métiers
Reis Pedro	Chambre d'Agriculture
Ries Claude	Horesca
Scacchi Carlo	Ville de Differdange
Schaeler Steff	SIGRE
Schmit Robert	Administration de l'environnement
Welbes Gaston	BiogasVereenegung
Zahlen Jacquie	CGFP
Zock Uwe	SuperDrecksKëscht